







9 nouveaux lauréats du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires

Nouvelle-Aquitaine - 19/11/2021

Relancer l'investissement industriel dans les territoires.

L'industrie a été particulièrement touchée par la crise. Les prévisions d'investissement dans le secteur témoignent de l'importance d'apporter un soutien public aux acteurs industriels afin de maintenir la compétitivité des entreprises françaises à l'international, mais également pour répondre aux grands défis du secteur : modernisation du tissu productif, engagement dans la transition écologique, résilience des chaînes de valeur et de production et inclusion sociale.

L'industrie, au-delà d'être la pierre angulaire de la reprise économique, constitue un levier puissant pour lutter contre les fractures territoriales et sociales. 70% des sites industriels sont situés hors des grandes agglomérations et 71% des investissements directs étrangers dans le domaine industriel ont profité à des communes de moins de 20 000 habitants.

Pour permettre ce rebond, la ministre déléguée chargée de l'Industrie, Agnès Pannier-Runacher, a annoncé, dans le cadre de France Relance, le lancement d'un fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires qui complète les aides sectorielles également mises en place par l'État. Il s'inscrit dans le cadre du programme Territoires d'industrie, lancé par le Premier ministre en novembre 2018.

Le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires.

Doté initialement par l'État de 400 millions d'euros à l'échelle nationale, renforcé de près de 300 millions d'euros financés à parité État / Régions puis d'un complément de 150 millions d'euros, le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires vise à financer les projets industriels (créations et extensions de sites, modernisation, nouveaux équipements, etc.) les plus structurants pour les territoires et pouvant démarrer l'investissement entre 6 mois et un an.

Les projets soutenus dans ce cadre sont sélectionnés par les Régions et les préfectures de région, au travers de revues régionales d'accélération. Ces projets doivent avoir un impact sociétal et économique fort : maintien et création d'emplois, décarbonation, formations, approfondissement des collaborations avec les acteurs territoriaux, etc.

Sous l'impulsion de France Relance et face au succès rencontré par le fonds, l'État et les Régions ont décidé main dans la main d'apporter un engagement commun pour maintenir la dynamique d'investissements industriels dans les territoires et accélérer les transitions (écologique, digitale), avec près de 300 millions d'euros supplémentaires apportés au fonds à l'échelle nationale. En Nouvelle-Aquitaine, l'État et la Région mobilisent ainsi 30 millions de crédits supplémentaires.

En septembre 2021, une dotation supplémentaire de 150 millions d'euros a été annoncée et s'inscrit aussi dans cette dynamique de financement à parité État /

Régions. En région Nouvelle-Aquitaine, ce sont ainsi 18 millions d'euros supplémentaires qui seront mobilisés.

Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'Industrie, a déclaré : « Il n'y a pas de grande économie sans industrie. Et le cœur battant de cette industrie, ce sont nos territoires. Ce "Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires" permet, concrètement et dès aujourd'hui, de relocaliser dans nos régions des activités stratégiques et créatrices d'emploi. Ces premiers effets du plan de relance sont le résultat d'une mobilisation de terrain, en parfaite collaboration entre les services de l'État et ceux du Conseil Régional dont je salue le travail mené ces dernières semaines. »

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine: « Nous n'avons jamais eu autant de projets industriels en Nouvelle-Aquitaine. Plus de 250 dossiers sont aujourd'hui dans les tuyaux. Ils représentent plus de 600 millions d'euros d'investissement. Des projets, créateurs d'emplois, qui vont aussi et surtout nous aider à reconquérir des technologies souveraines et d'avenir, notamment dans l'électronique, les batteries, les biotechs, les médicaments... »

Les nouveaux lauréats en région Nouvelle-Aquitaine.

9 nouveaux lauréats ont été validés conjointement par la préfecture de région et le Conseil régional. Ces projets bénéficieront d'un soutien d'un montant global de 2,7 M€ pour un volume d'investissement prévisionnel total de 15,6 millions d'euros. Ces projets pourront générer plus de 200 emplois.

Ce sont donc, à ce jour, 135 projets néo-aquitains qui bénéficient d'un soutien par le fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires pour un montant global de 59,4 M€. Les entreprises bénéficiaires sont en majorité des PME (84) et des ETI (20). 76 s'inscrivent dans les Territoires d'Industrie, soit 56 % des lauréats.

Leurs projets abordent les grands enjeux actuels de l'industrie : modernisation des outils de production et développement de l'industrie 4.0, préservation des savoirfaire et transition écologique.

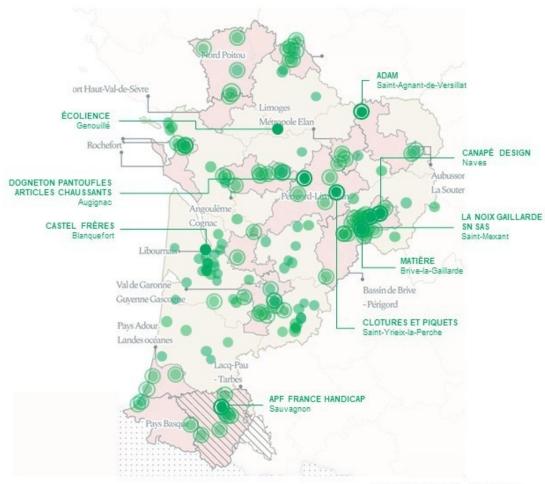








9 nouveaux projets lauréats en Nouvelle-Aquitaine



Source: DGE, DTI, Bpifrance

Informations sur le projet

Annonce des lauréats

Projets localisés dans des territoires d'industrie

ÉCOLIENCE Porteur du projet

Nouveaux lauréats

Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

Genouillé Commune

Anciens lauréats

Projet situé dans un territoire labellisé « Territoire d'industrie »

LA NOIX GAILLARDE

SAINT-MEXANT (19) – Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord – PME

La Noix Gaillarde est spécialisée dans la transformation et la commercialisation de fruits à coque.

Avec près de 30 années au service des industries agroalimentaires, de grossistes, et de GMS, son expertise est reconnue dans le travail de l'ensemble des fruits secs (entiers, morceaux tous calibres, poudre, produits grillés ou caramélisés) ainsi que pour la production de pralins et de purées 100% pur fruit.

Le projet d'implantation de sa nouvelle usine est motivé par sa volonté d'accroître ses capacités de production afin de répondre à la demande croissante dans son secteur d'activité. L'entreprise prévoit de créer des lignes de production et de stockage, de moderniser ses outils matériels et informatiques.

Ce projet permettra le maintien des postes sur le site actuel et la création de 7 à 10 emplois directs.

MATIERE

Brive-La-Gaillarde (19) - Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord - ETI

La société MATIERE est une ETI familiale spécialisée dans la construction d'ouvrages d'art en béton et métalliques. En France, elle emploie 510 personnes réparties sur 10 implantations. Elle intervient également en cotraitance avec de grands groupes de BTP français (Eiffage, Bouygues, Vinci). L'activité ouvrages d'art béton (20% du CA) est développée en France sur deux sites : Aurillac et Brive.

La sous-traitance représentant un poste très important (25 % du CA), MATIERE a fait le choix de ré-internaliser une partie de l'activité industrielle sous-traitée sur ses propres sites de production en France et de recentrer son activité ouvrages d'art béton en Nouvelle Aquitaine, sur le site de Brive

Le projet consiste à développer l'outil industriel actuel afin d'y implanter une ligne de fabrication complète d'armatures, de la coupe jusqu'à l'assemblage final. Ce projet aura pour intérêt de limiter le recours aux transports routiers approvisionnant l'usine en aciers coupés façonnés.

Ce projet contribuera à la création de 10 emplois supplémentaires pérennes sur le site de Brive.

CANAPES DESIGN

Naves (19) - Territoire d'industrie Bassin de Brive-Périgord - PME

CANAPES DESIGN est une PME spécialisée, depuis 1973, dans la conception et la fabrication de sièges en Corrèze. Elle commercialise, sous sa propre marque NEOLOGY, ses produits français haut de gamme du secteur du siège rembourré en mettant en œuvre les compétences de ses 26 collaborateurs.

L'objectif de son projet consiste à moderniser et numériser son outil de production afin de continuer à maintenir une fabrication française de qualité, en s'appuyant sur des fournisseurs

majoritairement français, et de répondre à de nouveaux marchés pluriannuels dans le secteur paramédical. En effet, la crise sanitaire a entraîné un élan de certains professionnels (notamment de la santé et de l'hôtellerie) vers un sourcing français plus flexible et qualitatif.

Ce projet contribuera à la création de 7 emplois supplémentaires sur le site.

ADAM

SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (23) – Territoire d'industrie Aubusson La Souterraine - PME

La société ADAM est une entreprise familiale spécialisée, depuis 4 générations, dans la fabrication de menuiseries bois, PVC, aluminium. L'entreprise consacre également son activité à la conception d'escaliers et d'agencements sur-mesure.

Confrontée à la saturation de ses chaînes de production, l'entreprise doit investir pour pérenniser l'activité. Le projet vise à développer les activités menuiserie PVC et menuiserie Bois, tout en pérennisant un savoir-faire dans l'escalier et l'aluminium.

Le projet prévoit la construction d'un nouveau site de fabrication, l'acquisition de nouveaux équipements pour suivre les évolutions technologiques et la transformation numérique de l'entreprise par la digitalisation des outils de vente et l'évolution des logiciels métiers.

Ce projet offre des perspectives de création d'une quinzaine d'emplois supplémentaires.

SODOPAC

AUGIGNAC (24) - Territoire d'industrie Périgord-Limousin - PME

La SOCIETE DOGNETON PANTOUFLES ARTICLES CHAUSSANTS (SODOPAC) est une PME de création, de production et de commercialisation d'articles chaussants (chausson, pantoufle de style charentaise, ballerine et mule) dont la semelle en mousse de polyuréthane (95% de la production) confère un confort exceptionnel. Les mules, chaussons et ballerines se composent également de produits textiles, naturels, synthétiques et de plus en plus de matériaux recyclés.

L'entreprise élabore ses propres collections commercialisées sous la marque AIRPLUM, ce qui représente environ une gamme de 200 articles. Elle propose également certains modèles exclusifs en marques de distributeurs.

Afin de répondre à une demande croissante en articles chaussants à semelle en mousse de polyuréthane, l'entreprise prévoit d'investir dans une nouvelle ligne d'injection qui lui permettra d'accroître de 20 % ses volumes de production.

Ce projet contribuera à créer 8 à 10 emplois supplémentaires et à consolider l'emploi du site qui compte actuellement 47 salariés.

CASTEL FRERES

BLANQUEFORT (33) - PME

CASTEL FRERES est une ETI spécialisée dans la vitiviniculture, de la vigne à l'élevage de vins, l'embouteillage, le négoce de vins et de Grands Crus classés, ainsi que le rayonnement à l'international. Elle dispose d'une vingtaine de propriétés viticoles en France, de 7 établissements dédiés à la vinification, de 4 sociétés commerciales et de 9 filiales à l'étranger.

Son projet s'oriente vers une stratégie de développement de nouveaux marchés et de responsabilisation sociétale.

Face à un marché vitivinicole mondial fortement concurrentiel, l'entreprise envisage le réaménagement des lignes d'embouteillage (nouveaux équipements), des achats de poste colles chaudes et de matériels de marquage bouteille, tout en réduisant son empreinte carbone et ses rejets d'effluents. Des investissements matériels sont également prévus pour l'optimisation du processus de vinification des vins et du nettoyage du chai tout en améliorant les conditions de vie au travail des salariés et en garantissant une ergonomie des postes de travail.

Ce projet contribuera au maintien et à la consolidation des emplois du site au travers de la montée en compétence et du développement de l'attractivité des métiers.

APF ENTREPRISES 64

SAUVAGNON (64) - Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes - PME

APF ENTREPRISES 64 est l'une des entreprises adaptées de l'association APF France handicap engagée dans l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Créée en 2004, elle emploie aujourd'hui 84 salariés, dont 65 en situation de handicap, dans des activités tertiaires à valeur ajoutée et dans la confection textile.

Suite au succès de l'activité textile en 2020, APF ENTREPRISES 64 a décidé de mettre en œuvre un « Pôle textile en mode éthique ». Le site de Sauvagnon a été choisi pour devenir le centre de modélisation de référence et représente d'ores et déjà plus du tiers des effectifs et de la capacité de production textile nationale du réseau APF Entreprises.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de relocalisation inclusive à destination de l'ensemble du territoire et de création d'emplois au sein de l'économie sociale et solidaire.

En contribuant à créer 96 emplois supplémentaires d'ici 2024, dont environ 80 emplois pour des personnes en situation de handicap, ce projet consolidera l'emploi du site qui compte actuellement 84 salariés.

ECOLIENCE

GRENOUILLE (86) - PME

ECOLIENCE, créée à Asnois (86) en mai 2020 va investir 13 M€ à Genouillé (86) afin de construire une unité de production de transformation de produits bio en se dotant du premier « outil multi produits 100 % Bio », équipé de plusieurs ateliers de transformation qui lui permettra de fabriquer une large gamme de plus de 300 produits.

Le site sera conçu pour accueillir du public afin de sensibiliser les consommateurs aux enjeux liés à l'alimentation et à l'environnement : visites de la ferme, ateliers culinaires, projections vidéo, conférences.

Le projet a pour objectif de promouvoir des produits locaux, artisanaux (en impliquant une centaine d'agriculteurs) et d'avoir un impact sur le territoire en créant 55 emplois directs et 82 emplois indirects.

ECOLIENCE a prévu le recrutement de 55 personnes sur le site de production et de 8 apprentis d'ici 2026.

Le projet a fait l'objet d'un financement sur fonds européens FEDER.

CLOTURES ET PIQUETS

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE (87) - Territoire d'industrie Périgord-Limousin - PME

La SAS CLOTURES ET PIQUETS regroupe trois activités: le piquet, la ganivelle et les portails/portillons. Les essences employées (châtaignier à 50%, acacia à 50%) sont locales. Tous les déchets produits (écorces, chutes) sont recyclés et valorisés en papeterie. L'activité « acacia » est essentiellement organisée autour du piquet de vigne destiné aujourd'hui principalement au marché français. Avec la pandémie de la COVID 19, le milieu de la vigne connait une crise forte liée à la baisse des ventes de vin qui se caractérise par un report des nouvelles plantations et un différé des opérations d'entretien non indispensables.

Le projet consiste en l'internalisation en France, sur un territoire d'industrie, de la production de piquets sciés en acacia, aujourd'hui fabriqués dans les pays de l'Est. La société CLOTURES ET PIQUETS souhaite ainsi proposer à ses clients une solution "Fabriqué en France", avec un impact carbone plus faible.

Les investissements concernent donc une ligne de production automatisée capable de produire des piquets sciés en acacia.

A noter que l'entreprise est localisée sur un territoire faiblement industrialisé, en zone rurale.

La société prévoit la création de 3 emplois.

Le projet a fait l'objet d'un financement sur fonds européens FEDER.

A propos de «France Relance»:

Le Gouvernement a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », une feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays. Ce plan est le résultat d'une large concertation nationale mise en place pour tirer les enseignements de la crise. L'objectif : bâtir la France de 2030. Les moyens consacrés par le Gouvernement et l'Europe sont à la hauteur des enjeux : 100 milliards d'euros, soit un tiers du budget annuel de l'État. 40% ont été financés par l'Union européenne, des fonds mobilisables par les États membres jusqu'en 2026.

« France Relance » mobilise plus de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover.

L'ensemble des résultats territorialisés des aides à l'industrie, par département et par région, et par mesure sont à retrouver sur :

https://datavision.economie.gouv.fr/relance-industrie

Plus d'informations sur le site du Gouvernement dédié au plan de relance :

www.planderelance.gouv.fr